

Projet associatif

Historique

Née d'une volonté politique du Conseil Général du GARD, l'association CABA – Collectif Associatif du bassin Alésien a été créée le 15 avril 1999. Elle gère des services médico-sociaux à destination d'adultes en situation de tout handicap résidant sur un territoire défini par le Conseil départemental du Gard.

Des associations fondatrices implantées sur ce territoire ont accompagné cette création. L'arrivée d'associations spécialisées dans le handicap psychique sont venues renforcer l'action initiale.

Il s'agit d'une initiative innovante des pouvoirs publics : fédérer les associations du bassin Alésien autour de la volonté commune d'offrir aux personnes en situation de handicap, un accompagnement vers l'autonomie en mettant en place un service indépendant de toute structure. En cela, le CABA constitue une alternative aux prises en charge « lourdes » de type hébergement collectif.

Le 24 octobre 2018, le CABA a été déclaré d'utilité publique.

Nos valeurs

- D'**humanisme**, chaque être humain peut évoluer, s'épanouir dans toute société par une écoute bienveillante. Nous adoptons une attitude humaniste envers les usagers, dans un souci de dignité des personnes et également envers les salariés en leur offrant une qualité de vie au travail qui profite aussi aux personnes accompagnées.
- De **citoyenneté**, l'accessibilité à tous les droits et devoirs pour tous. Celle aussi de favoriser l'accès aux soins pour tous en impulsant une dynamique **inclusive** ouverte à tout type de handicap.
- De **coopération** territoriale avec l'ensemble des partenaires pour une politique **inclusive** efficace. C'est un principe fondateur de notre existence, c'est notre essence.

Les valeurs du CABA s'appuient sur la notion d'usager « *principal interlocuteur et acteur de son projet de vie* ». Dans ce cadre, notre principe d'intervention fondamentale se fonde sur le désir de liberté d'engagement de la personne. Le suivi proposé est global et prend en compte l'ensemble des dimensions qui constitue la vie de la personne. Le CABA défend la position d'un usager citoyen à part entière, membre valorisé de la société dans laquelle il vit. Ainsi, la devise de l'accompagnement du CABA se résume en trois termes : « une personne, une situation, un projet ».

Notre objet social

Au travers de ses différents services, le CABA propose un lieu ouvert à toutes les personnes en situation de tout handicap et à leur famille. Notre offre de service s'appuie sur des activités de médiation et/ou d'accompagnement dans le respect de leur projet personnalisé.

L'association, en sa qualité d'expert des problématiques d'inclusion sociale des personnes en situation de handicap, contribue également à toute réflexion locale, départementale, régionale ou nationale. Elle constitue en ce sens un pôle « ressources » pour le développement de politiques en faveur des personnes en situation de handicap.

L'évolution du CABA et de ses services

Après sa création, le CABA s'est doté d'un SAVS et d'un SAMSAH :

- Un SAVS (service...) composé de 2 dispositifs :
 - . Un SAVA (Service d'Accompagnement vers l'Autonomie), en 2001
 - . Un SAM Service d'Activités et de Médiation), en 2006
- D'un SAMSAH -Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés souffrant d'un handicap psychique, en 2011

En 2014 nous avons procédé à l'installation d'une base de données permettant la gestion informatisée du dossier « usager ». Véritable révolution informatique au sein de l'association, le logiciel « Mediateam » améliore la traçabilité des interventions menées par les services ainsi qu'un pilotage de l'activité plus efficient, gage d'une qualité de travail supplémentaire.

Les évaluations externes de 2017 et de 2019 témoignent des valeurs énoncées dans le projet associatif qui sont déployées au quotidien par les professionnels : L'utilisateur au cœur des réflexions. Les objectifs déclinés dans les projets de services et les objectifs développés dans les projets d'accompagnement individualisés sont en adéquation.

L'année 2020 démontre notre capacité d'adaptation à la crise sanitaire du Covid19. Les services ont maintenu l'activité et ont pu répondre aux attentes des personnes en situation de handicap en multipliant nos supports de communication. Des plateformes numériques d'échanges, une coordination avec l'ensemble des partenaires médicaux et médico-sociaux sont venus étayer nos missions d'accompagnement.

Cette même année, nous avons renforcé notre action territoriale par le déploiement de deux annexes : une sur la Grand Combe et une autre sur la ville d'Anduze.

Partenaires comme bénéficiaires peuvent disposer de cette offre de service dans les permanences accueils du SAVA de ces villes.

L'écriture de ce nouveau projet associatif nous a permis de repenser la notion de membre au sein de notre association. Nous souhaitons affirmer le principe de membre fondateur et s'ouvrir davantage à toute personne partageant les valeurs du CABA favorisant ainsi un rayonnement plus large de notre action.

Perspectives et orientations 2021-2025

La formalisation du projet associatif représente l'opportunité de définir les perspectives et orientations de notre action associative. Elle doit, bien entendu, se fixer comme unique objectif d'assurer une qualité renforcée de nos prestations et donc un bien-être accru des personnes accompagnées.

Le CABA décline ses missions en 4 axes :

- Le projet de vie de la personne
- Une action territoriale coopérative
- Des réponses à l'évolution des politiques publiques managériales
- L'innovation comme découvreur de nouvelles pratiques professionnelles

Pour chacun des 4 axes stratégiques, des objectifs spécifiques (OS) ont été fixés.

Axe 1 Le projet de vie de la personne

Notre objectif :

Favoriser le pouvoir d'agir des personnes en situation de handicap

Au sein du CABA, la personne exerce son pouvoir d'agir, elle est considérée comme un acteur armé de compétences. Nous l'accompagnons dans son parcours citoyen en interaction avec son environnement afin qu'elle puisse y exercer ses droits, accéder à un logement et participer à la vie sociale. Notre engagement dans l'émergence d'une société inclusive passe par une mise en valeur de « la réponse accompagnée pour tous ». Cela demeure un choix stratégique essentiel au sein du CABA. Il souligne notre engagement dans la diminution des ruptures de parcours de vie. Les personnes ont le droit de choisir leur mode et lieu de vie.

Nos actions :

- ⇒ Améliorer la vie quotidienne des personnes dans la cité
- ⇒ Organiser la coordination des parcours
- ⇒ Accompagner le vieillissement des personnes en situation de handicap

Axe 2 Une action territoriale coopérative

Notre objectif :

Construire des coopérations territoriales pour faciliter l'accès aux dispositifs existants

Nous proposons une offre de service de qualité au bénéfice des personnes accompagnées mais également d'en construire d'autres grâce au repérage des besoins issus du terrain. Le développement de notre implantation territoriale devient un enjeu majeur de notre action associative. La qualité et l'efficacité des structures et des différents acteurs territoriaux doivent être coordonnées dans un cadre repéré et construit. En partageant les actions menées, en mutualisant les expériences développées par d'autres, chaque acteur saura trouver les outils qui lui paraissent pertinents afin de répondre à ses besoins.

Nos actions :

- ⇒ Engager un processus de co-développement territorial
- ⇒ Développer notre implantation territoriale
- ⇒ Faciliter l'accès aux soins

Axe 3 L'évolution des politiques publiques et les pratiques managériales

Notre objectif :

Définir une politique managériale répondant à l'évolution du contexte législatif

L'Association CABA a toujours su évoluer et s'adapter aux évolutions des politiques publiques. La transformation de nos services traduit cet engagement associatif. La réponse aux attentes des pouvoirs publics passe par l'élaboration d'un CPOM. Il s'agit de porter un regard critique sur notre organisation et d'en dresser des constats afin d'en dégager des objectifs stratégiques.

Nous mettons en œuvre une politique managériale fondée sur la co-construction. L'attention portée par les administrateurs aux orientations managériales présente un caractère déterminant pour nous guider dans nos choix et transformations de l'offre de service envers les personnes en situation de handicap.

Nos actions :

- ⇒ Contractualiser un CPOM
- ⇒ Développer les projets de services (Serafin Ph/ coordination)
- ⇒ Engager un processus de la Qualité de Vie au Travail (QVT)

Axe 4 L'innovation comme moteur de notre action associative

Notre objectif :

Impulser et développer une dynamique d'innovation au service de la qualité des prestations et du bien-être des bénéficiaires

L'innovation suppose une fonction de veille, de ce qui se met en place au sein de notre domaine d'activité. Elle exige également d'être à l'écoute des propositions émanant de tous ceux qui contribuent à nos activités. Notre singularité au sein du CABA réside dans notre capacité à inventer et expérimenter de nouveaux modes d'ingénierie au service des personnes en situation de handicap. La lutte contre l'illectronisme, l'invention de nouvelles formes d'accompagnement et l'anticipation de nouveaux supports de communication nous conduisent à expérimenter des initiatives innovantes.

Nos actions :

- ⇒ Anticiper les ruptures de parcours
- ⇒ Amorcer le virage numérique
- ⇒ Elargir les possibilités d'accès à l'information (illectronisme)

Ces axes stratégiques sont à corrélés avec les moyens alloués à notre action associative.